



Doc. 14863
09 avril 2019

Rôle et mission de l'Assemblée parlementaire: principaux défis pour l'avenir

Amendement¹ n° 6

Mme Inese LĪBIŅA-EGNERE, Lettonie, Groupe du Parti populaire européen
Mme Linda OZOLA, Lettonie, Membres n'appartenant à aucun groupe politique
M. Artuss KAIMIŅŠ, Lettonie, Membres n'appartenant à aucun groupe politique
Mme Dana REIZNIECE-OZOLA, Lettonie, Membres n'appartenant à aucun groupe politique
M. Boriss CILEVIČS, Lettonie, Groupe des socialistes, démocrates et verts

Dans le projet de résolution, paragraphe 15.3, remplacer les mots «en complément» par les mots suivants:

«en complément des procédures déjà existantes».

Note explicative

L'amendement proposé vise à démontrer que la nouvelle procédure proposée est conçue comme un moyen de compléter les procédures déjà existantes, ce qui permet de garantir que l'Assemblée parlementaire conserve son autorité et ses pouvoirs décisionnels.

Déposé par:

LĪBIŅA-EGNERE Inese, Lettonie, PPE/DC
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
KAIMIŅŠ Artuss, Lettonie, NI
OZOLA Linda, Lettonie, NI
REIZNIECE-OZOLA Dana, Lettonie, NI

1. 2019 - Deuxième partie de session

